

Journal d'Auvillar

B U L L E T I N D ' I N F O R M A T I O N S M U N I C I P A L E S

EDITORIAL

Sitôt élus, les quinze conseillers municipaux se sont mis à l'ouvrage avec conviction, bien décidés à travailler au développement harmonieux de notre village.



Notre première lourde tâche a été la préparation du budget. Un budget maîtrisé avec des ressources de financement nous permettant d'avancer dans les travaux de la rue Gérard et de l'église Saint Pierre. Le cadre de vie est primordial pour se sentir bien et vivre mieux ensemble, nous nous occupons sérieusement de la propreté des rues, en faisant appel au civisme de nos concitoyens. Côté environnement, nous suivons de près le fonctionnement de la station d'épuration et travaillons à la remise en valeur de la lagune. Nous vous avons promis un accès rapide à l'information. La commission communication travaille beaucoup. Vous avez pu consulter des nouvelles sur le site Internet de la Commune et bientôt, si vous en faites la demande, vous pourrez recevoir le bulletin municipal sur papier, ou le recevoir sur votre messagerie électronique. Vous reconnaîtrez dans ces premières avancées nos promesses de campagne, nous continuerons à honorer nos engagements.

Michel DELRIEU, Maire d'Auvillar



Le Petit Journal d'Auvillar est un nouveau bulletin municipal dont la forme, le contenu et la fréquence seront différents du bulletin municipal distribué jusqu'alors.

Ce feuillet trimestriel, se veut un outil de communication vivant entre la nouvelle équipe municipale et la population auvillaraise désireuse d'accéder plus rapidement à une information claire et pertinente. Il aura principalement vocation à rendre compte de



Au cœur du village

l'actualité municipale. Ces colonnes restent néanmoins ouvertes aux Associations et aux différentes entités qui souhaiteraient s'y exprimer. Cet outil est complémentaire au site web de la mairie d'Auvillar, www.auvillar.fr qui permet aux internautes d'accéder en temps réel à l'actualité communale. Pour

autant, l'outil d'Internet n'est pas accessible à tous et nous souhaitons permettre à chaque Auvillaraïen d'être informé s'il le souhaite de l'actualité municipale. C'est pourquoi, le format papier de ce nouveau bulletin municipal sera maintenu. Cependant, la Commune ayant fait le choix de s'inscrire dans une démarche de développement durable et d'économie, il a été décidé que les prochaines éditions de notre publication ne seront pas systématiquement distribuées à tous les foyers du village. Aussi, seules les personnes qui en feront expressément la demande seront destinataires du format papier du Petit Journal d'Auvillar. Les autres pourront recevoir Le Petit Journal d'Auvillar par courrier électronique ou le consulter sur www.auvillar.fr. Vous trouverez à la fin de ce premier numéro un questionnaire qui vous permettra d'exprimer votre choix quant au mode de réception du Petit Journal d'Auvillar. Enfin, le Petit Journal d'Auvillar est élaboré par et dans le cadre de la Commission Communication. Les personnes désireuses d'être associées à la préparation de ce document sont invitées à participer aux réunions de la Commission Communication ouverte à tous les Auvillaraïens (voir le détail des commissions municipales dans ce premier numéro).

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2008

Le premier Conseil Municipal issu des élections des 9 et 16 mars s'est réuni à la Mairie d'Auvillar le 22 mars 2008. Ce conseil avait pour ordre du jour, l'élection du Maire et des Adjointes ainsi que la désignation des différents délégués du Conseil Municipal.

En sa qualité de Maire sortant, Monsieur Alain SAUTEDE a installé le conseil et cédé la parole à Madame Jacqueline BOUCHE, doyenne du nouveau Conseil Municipal.

Monsieur Michel DELRIEU a été élu Maire d'Auvillar au premier tour de scrutin.

Messieurs Olivier RENAUD, Gilles COMPAGNAT, Alain ARNOSTI et Bernard ROBERT ont été élus respectivement, premier, deuxième, troisième et quatrième adjoint.

Messieurs Michel DELRIEU et Olivier RENAUD ont été élus délégués auprès de la Communauté de Communes des Deux Rives.

Sur proposition de Monsieur le Maire, l'ensemble des élus ont décidé de repousser à la prochaine séance du Conseil, la désignation des différents délégués et la composition des commissions municipales.

Retrouvez l'intégralité du compte-rendu sommaire sur www.auvillar.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2008

Ce Conseil avait pour objet, outre le vote du budget 2008, la désignation des délégués de la Commune au sein de différents organismes, la mise en place des commissions municipales. Le budget primitif 2008 a été voté à l'unanimité (voir ci-après).

Les indemnités de fonction des élus ont été fixées à 1.159 € (mensuel brut) pour le Maire et 308,65 € pour chaque Adjoint.

Ont été élus :

» MEMBRES TITULAIRES DU SYNDICAT DES EAUX

Christine CAGNATI, Jean Michel MONESTES

» MEMBRES TITULAIRE ET SUPPLÉANT DU SYNDICAT D'ENERGIE

Gilles COMPAGNAT, Pascal PORA

» REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE À L'OFFICE DU TOURISME

Jacqueline BOUCHE, Christophe GARDNER, Vincent MADAULE

» REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE AU SQUASH

Arnaud BROUGNON, Laurent CAUWEL

» REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE À L'ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

Michel DELRIEU, Vincent MADAULE

» COMMISSION FINANCES, ADMINISTRATION GÉNÉRALE, PERSONNEL

Jacqueline BOUCHE, Arnaud BROUGNON, Michel DELRIEU, Olivier RENAUD, Bernard ROBERT, Jean-Pierre ROUX

» COMMISSION TRAVAUX, URBANISME, VOIRIE

Alain ARNOSTI, Jacqueline BOUCHE, Marie-Hélène BRETTE, Gilles COMPAGNAT, Michel DELRIEU, Vincent MADAULE, Pascal PORA, Olivier RENAUD

» COMMISSION ACTION SOCIALE

Jacqueline BOUCHE, Marie-Hélène BRETTE, Bernard ROBERT, Jean-Pierre ROUX

» COMMISSION TOURISME, VIE ASSOCIATIVE, CULTURE

Jacqueline BOUCHE, Laurent CAUWEL, Christophe GARDNER, Vincent MADAULE

» COMMISSION COMMUNICATION

Jacqueline BOUCHE, Christine CAGNATI, Gilles COMPAGNAT, Christophe GARDNER, Vincent MADAULE, Laurent CAUWEL

» COMMISSION SCOLARITÉ JEUNESSE

Michel DELRIEU, Pascal PORA, Jean Pierre ROUX

» COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Alain ARNOSTI, Marie-Hélène BRETTE, Arnaud BROUGNON, Christine CAGNATI, Gilles COMPAGNAT, Christophe GARDNER, Jean-Michel MONESTES

» COMMISSION PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Alain ARNOSTI, Arnaud BROUGNON, Jean-Michel MONESTES

» COMMISSION PLAN DE SAUVEGARDE

Alain ARNOSTI, Gilles COMPAGNAT, Olivier RENAUD

LE BUDGET 2008

Le budget adopté à l'unanimité lors de la séance du Conseil du 11 avril 2008, s'élève en dépenses et en recettes à 1 503 765 € (1014 600 € en fonctionnement et 489 165 € en investissement).

Trois postes principaux pour les dépenses de fonctionnement :

- » La masse salariale reste stable.
- » Les dépenses à caractère général ont été abondées de manière substantielle pour tenir compte de l'augmentation du coût du gaz et du mazout.
- » Les subventions aux associations ont été globalement maintenues à leur niveau de 2007.

Pour ce qui concerne les investissements, le Conseil a choisi de poursuivre les investissements prévus au budget 2007 et qui ont déjà été engagés, tout en répondant à l'extrême urgence de certains travaux de bâtiments recevant du public : réparation des dégâts causés à l'église par l'orage, la toiture du clocher et sa croix. Par ailleurs, les travaux de la rue Gérard programmés en 2007, seront réalisés.

Dans le cadre d'une gestion active de l'endettement de la Commune, le Conseil se fixe pour objectif, lorsqu'elle remboursera 100 € de capital, de n'emprunter que 50 € pour financer des investissements nouveaux. Il s'agit d'un objectif ambitieux qui nécessitera des arbitrages mais qui affiche la volonté de la commune de réduire son endettement.

Il sera dressé d'ici le mois de septembre, un état des lieux qui permettra de faire ressortir les points forts et les points faibles de la commune. Ce diagnostic permettra de dégager les marges de manœuvre qui permettront de s'inscrire dans la durée de la mandature, en évitant de prendre les décisions au coup par coup, dont les conséquences financières ne seraient pas toujours maîtrisées.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La loi de modernisation de la sécurité civile du 23 août 2004 et le décret 2005-1156 du 13 septembre 2005, imposent aux communes d'identifier les risques auxquels elles peuvent être confrontées, ainsi que les moyens à mettre en oeuvre pour faire face à ces différentes situations (catastrophes majeures ou perturbations de la vie courante). Alain ARNOSTI, Gilles COMPAGNAT et Olivier RENAUD sont au sein du Conseil Municipal, en charge de ce dossier.

A ce titre, ils ont la charge d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.).

Ce document communal, outil de gestion de crise, doit comprendre:

- » l'analyse des risques propres à la Commune,
- » le recensement des moyens humains et matériels,
- » l'organisation de l'alerte,
- » les fiches d'action réflexes.

Dans le même esprit, la commune est en train d'établir et d'arrêter le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM). Il a pour but d'informer la population :

- » des risques présents sur la Commune,
- » des mesures de prévention,
- » des consignes devant être suivies lors d'un événement.

LA RÉHABILITATION DE LA "LAGUNE"

Les Auvillalais sont unanimes pour déplorer que l'entrée dans le village par la route de Saint-Loup soit défigurée par cette « décharge » que constitue le comblement de la lagune (face au squash).

Cette situation ne saurait perdurer. Notre statut de « Plus beau village de France » est incompatible avec la présence d'une telle "verrue".

La Municipalité souhaite profiter des travaux d'enfouissement de la ligne haute tension pour négocier avec l'entreprise de travaux publics le nettoyage et le comblement par des apports de terre, afin de la végétaliser.

La commune n'acceptera plus aucun dépôt « sauvage » dans cet espace. La lagune devant être fermée à brève échéance, il est demandé à tous, professionnels et particuliers d'utiliser les deux déchetteries communautaires à disposition à La Magistère et Valence d'Agen (renseignements disponibles à la Mairie).

Les employés municipaux ont également reçu des instructions pour utiliser les installations communautaires.

LA COMMISSION COMMUNICATION

La commission communication s'est réunie une première fois le 14 avril dernier pour recenser les différents chantiers qu'elle est susceptible d'engager. Outre les membres de la Commission siégeant au Conseil Municipal, Mesdames Françoise Reveillaud et Martine Pottier ainsi que Messieurs Charles Merle et Francis Sohier ont participé à ses travaux. La Commission s'est immédiatement attelée à l'élaboration de ce nouveau bulletin municipal d'information. Elle a également entrepris une réflexion en ce qui concerne la rénovation du site Internet : www.auvillar.fr. Elle se propose également d'étudier l'organisation de réunions d'information régulières entre les élus et la population et la désignation de conseillers municipaux référents par quartiers.



Les employés municipaux préparent la Saint Noé

A PROPOS DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions municipales ont vocation à préparer sur différents sujets, les délibérations du Conseil Municipal. Elles ne prennent donc pas de décision. On distingue deux types de commissions : Les Commissions municipales, exclusivement composées d'élus et les Comités consultatifs qui sont ouverts à des personnes extérieures au Conseil, ce sont les commissions dites "ouvertes".

Chaque Auvillalais est invité à participer aux travaux des commissions ouvertes qui se réuniront régulièrement à l'initiative du responsable de chacune d'elles.

Le prochain numéro du Petit Journal d'Auvillar vous communiquera les noms des responsables des "Commissions ouvertes" auxquels vous pourrez vous adresser.



A NOS AMIS LES AUTOMOBILISTES

Afin d'améliorer l'image de notre beau village ainsi que la circulation piétonne et routière et par là même, la qualité de notre cadre de vie, il est demandé aux automobilistes de ne pas garer leur véhicule autour de la halle aux grains (le stationnement y est interdit comme l'indique la signalisation) et de ne pas encombrer les accès à la place.



Embouteillages...

Plusieurs places de parking sont mises à disposition au sein du village : place du château, parvis de l'église Saint-Pierre, promenade des Moines, boulevard de la Papayette.

Aux portes de la saison estivale, nous comptons sur le civisme de chacun afin de ne pas parasiter le centre historique du village.

Plus généralement, les Auvillalais qui le peuvent sont invités à privilégier les déplacements à pieds ou à vélo pour le bien de l'environnement et celui de leur porte-feuille !

LE CARNET

Ils nous ont rejoints :

Arsène BRETON né à Montauban le 25 février 2008

Sofia HAMAÏDA née à Agen le 4 mars 2008

Maxence DUSSAC né à Agen le 6 mars 2008

Emilie MÉNARD née à Agen le 15 avril 2008

Ils nous ont quittés :

Roland BARBICHON le 2 février à Valence d'Agen

Jean LABAU le 7 mars 2008 à Auvillar

André RIOL le 22 avril 2008 à Castelsarrasin

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes domiciliés sur la commune âgés de 16 ans doivent se présenter en Mairie dans les trois mois qui suivent leur anniversaire pour se faire recenser. Se munir d'une pièce d'identité.

LETTRE OUVERTE À NOS AMIS LES CHIENS

Chers animaux,

Nous vous remercions de ne plus vous promener non accompagnés et sans laisse dans les rues d'Auvillar. De plus, nous vous demandons de ne plus faire vos besoins au milieu des trottoirs, rues et autres entrées de maisons... vos offrandes incommodes les humains qui passent par là, surtout ceux et celles qui marchent dedans. Ils en ont même plus qu'assez.



Nous vous prions donc de bien vouloir prévenir vos propriétaires que :

La divagation des chiens est interdite. Que chacun surveille son animal pour respecter



1) l'environnement : En plus des crottes qui se multiplient, les sacs poubelles sont souvent éventrés et les débris étalés sur le trottoir.

2) La tranquillité publique : les chiens errants entraînent les aboiements d'autres chiens et peuvent provoquer des accidents.

Qu'ils sachent qu'à partir de maintenant, la réglementation sera appliquée.

ACTUALITÉ

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Parti de la place de la halle, lieu de rassemblement, le cortège a rejoint le monument aux morts où l'attendait la fanfare.

C'est en présence de nombreux auvillais de tous âges qu'ont été lus les messages commémorant la victoire de 1945.

La cérémonie s'est terminée par le dépôt de plusieurs gerbes au monument puis par "la Marseillaise".



Inauguration du salon de thé UN AUTRE AILLEURS

Inauguré le 8 mai en présence de nombreuses personnalités, "Un autre ailleurs" se veut un lieu de rencontre et d'échange.

Le salon de thé est situé dans la côte du Peyrat et bénéficie d'une vue magnifique sur le port.

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site internet de Stéphane Goaziou
<http://auvillar.unblog.fr/>



A VENIR

7 juin
Jazz d'Oc à Auvillar

21 juin
Feu et repas de la Saint-Jean

22 juin
Vide-grenier

5 et 6 juillet
Fête de la Saint Pierre.

13 et 14 juillet
Brocante des professionnels,
repas gourmand et bal populaire.

25 - 26 - 27 juillet
Concours Viens Peindre Auvillar

10 août
31ème foire aux chiens

14 et 15 août
Fête du Port.



Fortes pluies et grêle le 10 avril



COMMUNICATION MUNICIPALE QUEL MOYEN D'INFORMATION ?



Nous souhaitons limiter l'utilisation du support papier. Aussi, nous proposons aux habitants disposant d'une adresse électronique, l'envoi du Petit Journal d'Auvillar par courriel. C'est une démarche visant à l'économie et privilégiant le développement durable. Vous pouvez aussi retrouver l'intégralité du Petit Journal d'Auvillar sur www.auvillar.fr

QUESTIONNAIRE (à retourner à la mairie ou à remettre à un élu de votre connaissance)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse postale : _____

Adresse électronique : _____ Numéro de téléphone : _____

Je désire recevoir le Petit Journal d'Auvillar par courrier papier

Je désire recevoir le Petit Journal d'Auvillar par courrier électronique

Que souhaitez-vous voir figurer dans le Petit Journal d'Auvillar ?

- rubriques : _____

- informations pratiques : _____

- autres remarques : _____